



MMES LEOCADIO SANDRINE & LOPEZ ANNE
SARL COCOTTES ET FAITOUT TRAITEUR
123, rue de la Grave
46140 LUZECH

Le 24/01/2025

Réf. Entreprise : CAP46A0008253

FACTURE 2025 / 22 / La Maison de L'artisan

Unité monétaire : Euros

Réglé par chèque(s) : 94.00 € 07/04/2025

Réglé par prélèvement automatique selon les modalités définies en 2ième page

DESIGNATION	QTE	P.U	Total HT	Taux TVA
COTIS 2025 - SYNDICAT DES CHARCUTIERS TRAITEURS	1.00	399.00	399.00	0.00

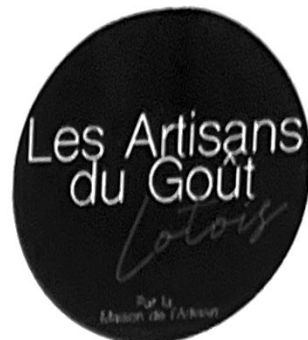
TAUX TVA	TVA	TOTAL HT :	399.00
Exonération de TVA	0.00	TOTAL TVA :	0.00
TOTAL TVA	0.00	TOTAL TTC (€) :	399.00

FACTURE 2025/22/La Maison de L'artisan - page 1

LES ARTISANS TRAITEURS DU LOT

Rue St-Ambroise - BP 99 - 46002 - CAHORS CEDEX - Tél. 05 65 35 08 01 - Mail : v.timsit@u2p46.fr





Votre règlement en prélèvement automatique se fera selon l'échéancier suivant :

Échéance	Date prélèvement	Montant
1	20/02/2025	199.50 €
2	21/08/2025	105.50 €

199,50 - 94,00 €

Conformément à votre demande, les prélèvements sont effectués sur votre compte IBAN :

FR76 3000 4001 7500 0101 9682 187

Les identifiants associés aux prélèvements SEPA vous concernant sont :

Nom du créancier : La Maison de L'artisan

Identifiant créancier SEPA (ICS) : FR26ZZZ622282

Référence unique du mandat (RUM) : DEP046A417948

PS : En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de nous transmettre, dès aujourd'hui, un nouvel IBAN et une nouvelle autorisation de prélèvement SEPA.

FACTURE 2025/22/La Maison de L'artisan - page 2